

Étude critique : l'évangile de Jean d'après les recherches récentes

Autor(en): **Masson, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 131

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉTUDE CRITIQUE

L'ÉVANGILE DE JEAN D'APRÈS LES RECHERCHES RÉCENTES (1)

M. le professeur Philippe-H. Menoud vient de publier sous ce titre la « revue générale » consacrée au problème johannique dans trois numéros de cette *Revue* (1941, p. 236-256 ; 1942, p. 155-175 ; 1943, p. 80-100). Un public plus étendu disposera ainsi de cette remarquable étude, qui pendant longtemps sera précieuse à quiconque désirera s'informer des nombreux problèmes critiques, historiques et théologiques soulevés par les écrits johanniques. Seul le paragraphe réservé aux rapports de Jean avec les Synoptiques a reçu quelques développements nouveaux (p. 25 et 26). Une table des matières détaillée donne une haute idée de la richesse de l'ouvrage et en facilite la consultation. Les titres de deux des quatre chapitres principaux ont été précisés et sont devenus : chapitre II, l'origine de la pensée johannique ; chapitre III, l'interprétation de la pensée johannique. La table des ouvrages cités permet de parcourir du regard le vaste champ exploré par M. Menoud avec une conscience et une pénétration qui n'ont d'égale que la clarté avec laquelle il a su résumer, analyser, discuter tant de livres ou d'articles. M. Menoud a donné trop de marques de l'intérêt qu'il voue personnellement au problème johannique pour ne pas s'estimer largement payé de sa peine par son étude même, mais il a travaillé pour les autres aussi, et les autres ont contracté envers lui une dette considérable que nous sommes heureux de reconnaître en leur nom.

Il faut distinguer dans le travail que nous signalons l'analyse des ouvrages et la critique de ces ouvrages, ou tout au moins de leurs thèses maîtresses. M. Menoud, fort heureusement, s'est efforcé de guider le lecteur dans la forêt des opinions et des hypothèses ; il a fait son choix et l'a indiqué, même quand il ne lui était pas possible, dans le cadre de ses articles, de

(1) *Cahiers théologiques de l'actualité protestante*, n° 3, 79 p. Editions Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel et Paris.

le justifier comme il l'eût désiré. Ainsi cette « revue générale », qui aurait pu être fort aride, a pris vie ; de page en page la position personnelle de son auteur se définit, suscite la réflexion et la discussion.

Nous l'avouons, sur un point, mais sur un point d'importance ! la conclusion de M. Menoud a été pour nous une totale surprise, tant nous y étions peu préparés par ce qui précède. « On peut dire, sans trop s'avancer, écrit le professeur de Lausanne, que les défenseurs de l'authenticité johannique occupent aujourd'hui des positions plus favorables qu'au début du siècle, par exemple. Car les recherches récentes tendent à écarter les obstacles que la critique a dressés sur la voie de l'identification du « Bien-aimé » avec le fils de Zébédée. » ⁽¹⁾ Nous croyons, au contraire, que si certains obstacles accumulés à plaisir par la passion partisane ont été écartés, d'autres subsistent, et singulièrement graves. Nous nous bornerons à en rappeler un, qui est de taille, et dont les « recherches récentes » ont augmenté la masse beaucoup plus qu'elles ne l'ont écarté. En effet, chacun nous l'accordera, si l'auteur du quatrième évangile a utilisé pour le rédiger des sources écrites, il ne saurait être l'apôtre Jean. On ne conçoit pas un homme qui, ayant à raconter des événements vécus par lui, ferait délibérément abstraction de ses souvenirs personnels pour recourir à des documents écrits, qui, eux-mêmes, ne paraissent pas toujours de première main. M. Menoud ne croit pas que Jean ait utilisé des sources, et sa conviction personnelle est fondée sur des raisons jugées par lui les meilleures. Mais, dans sa conclusion, il en appelle aux « recherches récentes » dont il a rendu compte, et c'est alors que nous avons peine à le suivre. Nous avons lu, au chapitre premier de sa « revue générale », cette constatation fort juste : « Aujourd'hui, la plupart des exégètes admettent que Jean utilise des traditions narratives, les unes originales, les autres parallèles à la tradition synoptique. » ⁽²⁾ « Aujourd'hui », par opposition au début du siècle et plus anciennement encore, « la plupart des exégètes » conviennent de l'utilisation de traditions narratives par Jean. Mais alors sur ce point capital un *consensus* des exégètes contemporains tend à se former, et ce *consensus* est si incompatible avec l'opinion traditionnelle qu'il n'est pas possible de dire que « les défenseurs de l'authenticité johannique occupent aujourd'hui des positions plus favorables qu'au début du siècle ».

M. Menoud fait grand cas de l'ouvrage de notre compatriote Edouard Schweizer ⁽³⁾ et de sa tentative pour établir l'unité linguistique du quatrième évangile à l'aide de ce critère d'ordre philologique qu'il appelle « les caractéristiques johanniques ». Or il faut se garder de surestimer la valeur de ce critère. Si un auteur aussi personnel que Jean a utilisé des sources, il leur a certainement imprimé sa marque en les insérant dans son œuvre. Edouard Schweizer lui-même n'a pas tiré de l'unité linguistique de l'évan-

(1) *Revue*, 1943, p. 100 ; *L'év. de Jean d'après les recherches récentes*, p. 67. —

(2) *Revue*, 1941, p. 248 ; *L'év. de Jean*, p. 16. — (3) ED. SCHWEIZER : *EGO EIMI...* Göttingen, 1939 (cf. dans cette *Revue*, 1941 p. 244 s., *L'év. de Jean*, p. 12 s.).

gile des conclusions favorables à la thèse traditionnelle. Au contraire ! « L'évangile, dit-il, n'est très vraisemblablement pas une création entièrement libre, mais est rédigé sur la base d'une tradition qu'on peut supposer écrite. » Et notre compatriote se rapproche beaucoup de R. Bultmann quand il écrit : « Il est donc très vraisemblable que l'évangéliste, ou bien est lié à une *Redequelle* chrétienne, dont l'auteur était ou avait été en rapports étroits avec la communauté mandéenne et ses textes, ou plutôt — puisque nous ne pouvons dégager une telle *Redequelle* — qu'il est lui-même cet auteur, soit qu'il stylise librement les discours d'après les textes mandéens familiers, soit encore qu'il imprime très fortement son propre style à un document existant. Il est possible que pour les parties narratives il utilise une source particulière, mais aussi en la glosant et en la remaniant » (1). On le voit, en dépit de la présence des « caractéristiques johanniques » dans les discours et dans les récits de l'évangile, Ed. Schweizer estime très vraisemblable que l'évangéliste ait disposé d'un ou de plusieurs documents écrits que nous ne sommes plus en mesure de reconstituer.

M. Menoud loue la réserve dont Joachim Jeremias et Walter Bauer font preuve sur la question des sources (2). Cependant l'avis de ces deux critiques est fort net. J. Jeremias, selon M. Menoud, s'est exprimé sur le point qui nous occupe dans la thèse suivante : « L'évangéliste a puisé la matière de ses récits dans la tradition ; la conclusion du chapitre xx permet de supposer qu'il a utilisé en tout cas une source écrite ». (3) Quant à Walter Bauer, il est aussi catégorique : « Ein Vergleich mit den Synoptikern zeigt deutlich, dass Jo. schriftliche Vorlagen bearbeitet hat » (4). Certes, Ed. Schweizer, J. Jeremias, W. Bauer et d'autres doutent qu'il soit possible d'isoler une *Grundschrift* ou les sources utilisées par Jo., mais il suffit qu'ils admettent, comme ils le font, l'existence de ces sources pour qu'il soit fort difficile d'attribuer le quatrième évangile à Jean, le fils de Zébédée.

Est-il possible de déceler dans les récits de l'évangile de Jean des indices de la présence de récits plus anciens librement adaptés, développés ou amputés par l'évangéliste ? Nous le croyons, sans nous dissimuler qu'en matière de critique littéraire et historique nous ne pouvons atteindre qu'un degré de vraisemblance qu'il sera toujours possible de déclarer insuffisant. Les quelques observations suivantes montreront, nous l'espérons, que l'hypothèse de l'utilisation de sources écrites par l'auteur du quatrième évangile trouve quelque appui dans les textes eux-mêmes.

Le récit des noces de Cana II, 1-11 s'achevait-il sur la plaisanterie triviale du maître d'hôtel rapportée au v. 10 ? Il est vraisemblable que le récit primitif contenait au moins la réplique du *νυμφίος* pris à partie et mentionnait la réaction des témoins du miracle. Jean a coupé court pour ne

(1) *Ouv. cité*, p. 108. — (2) Dans cette *Revue*, 1941, p. 254 ; *L'év. de Jean*, p. 23. — (3) Dans cette *Revue*, 1941, p. 254 ; *L'év. de Jean*, p. 22. — (4) W. BAUER : *Das Johannesevangelium*, 3. Aufl. 1933 (*Handbuch zum N.-T.*, 6), p. 249.

retenir que la remarque finale du v. 11^a et la développer à sa manière.

Il est difficile de nier la parenté de Jean iv, 43-54 avec Mat. viii 5-13 et Luc vii, 1-10. Au ἐκατόνταρχος des Synoptiques correspond le βασιλικός de Capernaüm ; dans les deux cas il s'agit de la maladie de son fils (nous admettons que ὁ παῖς μου Mat. viii, 6 doit être entendu au sens de fils plutôt que d'esclave) ; dans l'un et l'autre récit, il s'agit d'une guérison opérée à distance par une parole de Jésus. Le récit johannique ne dépend pas du récit synoptique, mais représente une forme secondaire de la même tradition. A les comparer, il n'est pas douteux que le récit synoptique, plus coloré, concret et vivant, nous ait conservé la forme la plus primitive de la tradition. Le début du récit johannique est alourdi par la volonté de l'évangéliste de faire résider Jésus à Cana et non à Capernaüm pour grandir d'autant le miracle de la guérison à distance (v. 46 et 47).

Le récit de la résurrection de Lazare, chap. xi, repose aussi sur un récit plus ancien remanié et développé par Jean. Essayer de retrouver ce récit primitif est une entreprise désespérée, mais il affleure encore assez visiblement çà et là. Le v. 17, par exemple, dans le contexte actuel, est une curieuse anticipation : « Quand donc Jésus fut arrivé, il le (Lazare) trouva depuis quatre jours déjà dans le tombeau ». Or, tandis que le verset 17 nous présente Jésus arrivé (ἐλθών) à Béthanie, le v. 20 revient en arrière en disant : « Quand Marthe apprit que Jésus arrivait (ἔρχεται), elle alla à sa rencontre ». Le v. 39 aussi surprend : Marthe y est appelée d'une manière si inopportune « la sœur du mort », qu'une tradition textuelle omet ces mots. Ils sont cependant authentiques et ne s'expliquent que s'ils sont un détail du récit primitif mal intégré à la composition johannique.

Le récit du lavement des pieds sous sa forme actuelle n'est pas un. Il comporte deux explications de l'acte de Jésus, l'une proprement johannique, xiii, 6-11, l'autre qui se rapproche de la tradition synoptique par la pensée et les expressions, xiii, 12-17. Si nous faisons abstraction des v. 6-11, les v. 12-17 se rattachent facilement aux v. 4 et 5. Le pronom αὐτῶν du v. 12 trouve son antécédent dans le terme μαθητῶν du v. 5. — Que, dans les v. 6-11, Jean ait ajouté son interprétation personnelle du lavement des pieds à celle qui figurait dans la source, cela ressort du fait que la deuxième interprétation (v. 12-17) l'ignore manifestement. Au v. 12, Jésus dit à ses disciples : « γινώσκετε τὸ πεποίηκα ὑμῖν » ; et il leur explique qu'il leur a donné un exemple pour qu'ils fassent, à leur tour, comme il leur a fait (v. 15). Mais à Pierre, Jésus a tenu un tout autre langage : « ὃ ἐγὼ ποιῶ σύ οὐκ οἶδας ἄρτι, γνώσῃ δὲ μετὰ ταῦτα » (v. 7). Loin de demander à Pierre s'il comprend le sens de son geste, il le prévient qu'il ne le comprendra qu'après sa Passion (μετὰ ταῦτα). Comme M. Menoud l'a dit, à la suite de Bultmann et du R. P. Braun (1), au sens de Jean le lavement des pieds n'est pas seulement un exemple inspirateur, comme le

(1) Dans cette *Revue*, 1943, p. 82 ; *L'év. de Jean*, p. 49.

disait le récit primitif (v. 15), mais l'image de l'amour que Jésus témoigne à ses disciples en s'abaissant jusqu'à mourir pour eux de la mort de l'esclave. Il est donc de nouveau très vraisemblable que Jean a utilisé et adapté à son évangile un récit du lavement des pieds trouvé dans une source écrite.

Rappelons enfin aux lecteurs de cette *Revue* que notre étude des textes relatifs à l'ensevelissement de Jésus ⁽¹⁾ nous a amené à considérer le récit johannique (xix, 38-42) comme la forme la plus évoluée de la tradition : Jésus est enseveli par les mains pieuses de Joseph d'Arimathée et de Nicodème qui ont accordé au corps du Maître tous les honneurs que l'Eglise pouvait souhaiter. Sur un épisode aussi capital de la Passion, un apôtre se serait-il fait l'organe d'une tradition historiquement si secondaire ?

Nous pourrions multiplier ces observations de détail, qu'il aurait fallu pousser plus à fond en faisant l'exégèse complète de chaque récit. Si sommaires qu'elles soient, elles permettront au lecteur qui se reportera aux textes de comprendre pourquoi aujourd'hui la plupart des exégètes admettent que Jean a utilisé des traditions narratives pour raconter des faits dont il n'avait pas lui-même été témoin. Nous sommes convaincu que cette hypothèse a pour elle une suffisante vraisemblance et qu'il n'y a rien de plus instructif que de discerner comment Jean a adapté à son évangile des récits fort étrangers à sa pensée. L'originalité de la pensée johannique, si heureusement mise en lumière par M. Menoud, n'y perd rien. Au contraire, elle s'affirme dans la maîtrise souveraine avec laquelle Jean s'assimile les données de la tradition pour qu'elles contribuent toutes au témoignage qu'il veut rendre à Jésus, le Christ, le Fils de Dieu.

Charles MASSON.

La rédaction de la *Revue de théologie et de philosophie* tient à signaler à ses lecteurs, faute d'avoir pu le faire plus tôt, la collection des *Cahiers théologiques* de l'« Actualité protestante, » dans laquelle paraît le travail de M. le professeur Ph. Menoud. Lancée il y a une année par deux jeunes pasteurs neuchâtelois, MM. J.-J. von Allmen et J.-L. Leuba, avec l'appui d'un éditeur entreprenant et courageux, la maison Delachaux & Niestlé, cette collection, à laquelle nous souhaitons un franc succès, compte déjà quatre fascicules. Ce sont là autant de contributions de valeur aux problèmes actuels : 1. Oscar CULLMANN, *Le retour du Christ, espérance de l'Eglise selon le Nouveau Testament* (40 pages). — 2. Karl BARTH, *La confession de foi de l'Eglise* (100 pages). — 4. Franz LEENHARDT, *Le baptême chrétien, son origine, sa signification* (76 pages).

(1) Dans cette *Revue* 1943, p. 200.